

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 7 mai 2018

## CONSEIL DE PARIS

### Conseil Départemental

#### Extrait du registre des délibérations

-----

**Séance des 2, 3 et 4 mai 2018**

**2018 DASCO 8G** Collèges publics parisiens - Dotations complémentaires de fonctionnement (55 694 euros), subventions d'équipement (318 333 euros) et subventions pour travaux (463 630 euros).

**M. Patrick BLOCHE, rapporteur.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil départemental,**

Vu le Code général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'Education ;

Vu la délibération 2017 DASCO 58G, du Conseil de Paris des 25, 26 et 27 septembre 2017, fixant les dotations initiales de fonctionnement 2018 des collèges autonomes (11 692 168 euros) ;

Vu le projet de délibération, en date du 17 avril 2018, par lequel Mme la Présidente du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil départemental, soumet à son approbation l'octroi de dotations complémentaires de fonctionnement (55 694 euros), de subventions d'équipement (318 333 euros) et de subventions pour travaux (463 630 euros) à certains collèges publics parisiens ;

Sur le rapport présenté par M. Patrick BLOCHE, au nom de la 6e Commission,

Délibère :

Article 1 : Des dotations complémentaires de fonctionnement sont attribuées aux collèges publics, suivant le tableau ci-dessous, pour un montant total de 55 694 euros :

Etablissement	Montant accordé
Dotations complémentaires de fonctionnement service général	
RAYMOND QUENEAU, 66, boulevard St-Marcel (5e)	692 €
PAUL VERLAINE, 167, rue de Bercy (12e)	3 033 €
THOMAS MANN, 91, avenue de France (13e)	6 000 €
ANTOINE COYSEVOX, 16, rue Coysevox (18e)	539 €
GEORGES ROUAULT, 3, rue du Noyer Durand (19e)	45 430 €
<b>TOTAL</b>	<b>55 694 €</b>

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée au budget départemental de fonctionnement de l'exercice 2018, chapitre 65, nature 655111, fonction P 221, destination 22100010.

Article 3 : Des subventions d'équipement sont attribuées aux collèges publics parisiens, suivant le tableau joint en annexe, pour un montant total de 318 333 euros.

Article 4 : La dépense correspondante sera imputée au budget départemental d'investissement de l'exercice 2018, chapitre 204, nature 20431, fonction P 221, AP 1803172.

Article 5 : Des subventions pour la réalisation de travaux d'entretien sont attribuées comme suit à divers collèges publics parisiens, pour un montant total de 463 630 euros :

Nom de l'établissement	Motif	BI	BF
Collège Poquelin - 1er	Fourniture et pose d'un système de protection contre les pigeons	1 100 €	
Collège César Franck - 2è	Fourniture et pose d'un climatiseur dans le local informatique	3 586 €	
	Maintenance du système de sécurité incendie		1 074 €
Collège Montgolfier - 3è	Fourniture et mise en service de 3 postes téléphoniques et de prises internet pour la salle de permanence	2 709 €	
Collège Couperin - 4è	Modernisation de la laverie et de son environnement, Remplacement des ampoules par des LED	31 207 €	2 706 €
Collège Alviset - 5è	Modernisation de l'aménagement du tri en laverie	15 535 €	
Collège Queneau - 5è	Mise en conformité du système de sécurité incendie	3 056 €	
	Réparation de fuite dans les toilettes des filles, remise en état de la tuyauterie du laboratoire de préparation froide		3 982 €
Collège Octave Gréard - 8è	Modernisation de la laverie et de son environnement	53 000 €	
Collège Paul Gauguin - 9è	Fourniture et installation d'un système de tri en laverie	8 325 €	
Collège Grange aux Belles-10è	Mise en conformité du système de sécurité incendie,	2 144 €	
	Réparation de mécanismes de volets roulants anti-intrusion		2 613 €
Collège Fournier - 11è	Modernisation en peinture de plusieurs salles du collège	27 416 €	
Collège Flavien - 12è	Maintenance de porte coupe-feu		2 118 €
Collège Oeben - 12è	Travaux électriques en cuisine		1 104 €
Collège Georges Braque-13è	Fourniture et pose d'une pompe de relevage et d'un purgeur vapeur	3 730 €	
Collège Claudel - 13è	Fourniture et pose de portes coupe-feu dans la cuisine du collège	25 340 €	
Collège Gustave Flaubert - 13è	Mise en conformité du système de sécurité incendie, mise en place d'un contact à clé renforcé dans l'ascenseur	5 899 €	
Collège Elsa Triolet - 13è	Modernisation du débarrasage en laverie	12 938 €	
Collège Giacometti - 14è	Débarras de l'ancien atelier de menuiserie pour permettre les travaux en vue de sa transformation en salle polyvalente		4 320 €
Collège Saint-Exupéry - 14è	Modernisation du faux-plafond du réfectoire et des bureaux de vie scolaire, fourniture et pose d'un système de protection		
	contre les pigeons	23 241 €	
Collège Apollinaire - 15è	Fourniture et pose d'un four mixte en cuisine	12 929 €	
Collège André Citroën - 15è	Mise en conformité du système anti-intrusion et de la ventilation en laverie,	10 770 €	
	Mise en peinture d'un logement de fonction à la suite d'un dégât des eaux		1 238 €
Collège Debussy - 15è	Fourniture et pose de faux-plafonds avec pavés d'éclairages, salles 25, 26, 11 et 14, adjonction de hauts parleurs sur le système PPMS, modernisation de débarrasage en laverie	42 872 €	
Collège Mme de Staël - 15è	Mise en conformité du système de sécurité incendie, fourniture et pose d'une porte de chambre froide	5 054 €	

Collège Modigliani - 15è	Modernisation du couloir devant la salle des professeurs, mise en conformité du système de sécurité incendie	14 784 €	
Collège Pierre de Ronsard-17è	Installation électrique du matériel informatique dans les nouveaux bureaux		1 252 €
Collège Dorgelès - 18è	Modernisation du revêtement mural du réfectoire à la suite d'un dégât des eaux	9 279 €	
Collège Daniel Mayer - 18è	Fourniture et installation d'un four mixte en cuisine avec création d'une alimentation électrique	13 565 €	
Collège Brassens - 19è	Création d'un branchement eau chaude dans le local "bac à graisse",	1 361 €	
	Maintenance du système de sécurité incendie et du désenfumage		4 952 €
Collège Claude Chappe - 19è	Dépose et repose de matériel TNI pendant les travaux de restructuration du collège, maintenance de porte coupe-feu		19 458 €
Collège Delaunay - 19è	Fourniture et pose d'un bloc GSM de téléalarme des ascenseurs	2 036 €	
Collège Lacore - 19è	Mise en conformité du PPMS, Maintenance du système de sécurité incendie	3 328 €	1 710 €
Collège Mozart - 19è	Mise en conformité du système de sécurité incendie	4 781 €	
Collège Pailleron - 19è	Fourniture et pose d'un lave-vaisselle à capot et de deux plonges, avec raccordements	27 473 €	
Collège Péguy - 19è	Mise en conformité du système de sécurité incendie	4 824 €	
Collège Colette Besson - 20è	Mise en conformité du système de sécurité incendie	2 852 €	
	Maintenance du désenfumage		840 €
Collège JB Clément - 20è	Maintenance du système de sécurité incendie		2 922 €
Collège Dolto - 20è	Maintenance du système de sécurité incendie		1 116 €
Collège Gambetta - 20è	Modernisation des sanitaires adultes du rez-de-chaussée, fourniture et pose de stores dans la salle de musique	32 929 €	
Collège Jean Perrin - 20è	Mise en conformité du système de sécurité incendie	4 162 €	
		412 225 €	51 405 €

Article 6 : La dépense totale correspondante, soit 463 630 euros, sera imputée comme suit :

- 412 225 euros sur le chapitre 204, nature 20432, fonction P 221, du budget d'investissement du Département de Paris de l'exercice 2018, AP 1803172,

- 51 405 euros sur le chapitre 65, nature 655111, fonction P 221, destination 22100010, du budget de fonctionnement du Département de Paris de l'exercice 2018.

Chaque établissement rendra compte de l'utilisation des crédits alloués (descriptif des travaux et copies des factures).

**La Maire de Paris,  
Présidente du Conseil de Paris  
siégeant en formation de Conseil départemental**



**Anne HIDALGO**